

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES**PLACEMENT DE TUNISIE- SICAF**

Siège social : 2 rue de Turquie – 1000 Tunis-

La Société Placement de Tunisie- SICAF- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2011 accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes Mr Walid BEN SALAH (DELTA CONSULT).

BILAN ARRETE AU 30 Juin 2011						
ACTIFS						
(Montants exprimés en dinars)						
			Notes	30 Juin		31 Décembre
ACTIFS				2011	2010	2010
Actifs non courants						
<i>Actifs immobilisés</i>						
	Immobilisations corporelles			56 500	56 500	56 500
	Moins : amortissements			(48 389)	(37 089)	(42 739)
				8 111	19 411	13 761
	Immobilisations financières	3		8 773 117	8 664 834	8 665 003
	Total des actifs immobilisés			8 781 228	8 684 245	8 678 764
	Total des actifs non courants			8 781 228	8 684 245	8 678 764
Actifs courants						
	Placements et autres actifs financiers			5 785 397	5 984 577	6 826 246
	Moins : provisions			(123 914)	(78 994)	(71 518)
		4		5 661 483	5 905 583	6 754 728
	Autres actifs courants	5		194 090	307 428	64 280
	Liquidités et équivalents de liquidités	6		147 564	345 272	289 558
	Total des actifs courants			6 003 137	6 558 283	7 108 566
	Total des actifs			14 784 365	15 242 528	15 787 330

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2011						
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS						
(Montants exprimés en dinars)						
		Notes	30 Juin		31 Décembre	
			2011	2010	2010	
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS						
<u>Capitaux propres</u>						
Capital social			10 000 000	10 000 000	10 000 000	
Réserves			2 713 591	2 640 220	2 640 220	
Autres fonds propres			-	73 371	73 371	
Résultats reportés			1 248 188	881 102	881 102	
<u>Total capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>			13 961 779	13 594 693	13 594 693	
Résultat net de la période			720 814	1 562 134	2 167 086	
<u>Total capitaux propres avant affectation</u>		7	14 682 593	15 156 827	15 761 779	
<u>Passifs courants</u>						
Autres passifs courants		8	101 772	85 701	25 551	
<u>Total des passifs courants</u>			101 772	85 701	25 551	
<u>Total des passifs</u>			101 772	85 701	25 551	
<u>Total des capitaux propres et des passifs</u>			14 784 365	15 242 528	15 787 330	

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 30 JUIN 2011					
(Montants exprimés en dinars)					
		Notes	30 Juin		31 Décembre
			2011	2010	2010
PRODUITS D'EXPLOITATION					
	Revenus des titres - droit de propriété	9	1 004 514	1 141 893	1 595 723
	Produits nets sur cessions de titres	10	(100 933)	559 574	846 667
	Reprises sur provisions	4	-	918	918
	Total des produits d'exploitation		903 581	1 702 385	2 443 308
CHARGES D'EXPLOITATION					
	Autres charges d'exploitation	11	123 686	119 829	258 679
	Dotations aux amortissements et aux provisions	12	58 046	16 992	15 166
	Total des charges d'exploitation		181 732	136 821	273 845
	Résultat d'exploitation		721 849	1 565 564	2 169 463
	Charges financières nettes		(13)	(5)	(5)
	Autres gains ordinaires		-	-	36
	Résultat des activités ordinaires (avant impôt)		721 836	1 565 559	2 169 494
	Impôt sur les sociétés	13	(1 022)	(3 425)	(2 408)
	Résultat des activités ordinaires (après impôt)		720 814	1 562 134	2 167 086
	Résultat de la période		720 814	1 562 134	2 167 086

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Arrêté au 30 Juin 2011

(Montants exprimés en Dinars)

	Notes	30 Juin 2011	2010	31 Décembre 2010
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AL'EXPLOITATION</u>				
Encaissements provenant de la cession de titres	14	2 130 534	3 325 428	4 939 375
Dividendes et intérêts encaissés	15	898 969	1 141 893	1 595 723
<u>Total des encaissements d'exploitation</u>		3 029 503	4 467 321	6 535 098
Décaissements pour achats de titres	14	1 300 221	2 228 074	4 412 776
Distributions de dividendes	16	1 799 951	1 620 450	1 620 450
Jetons de présence		6 000	12 000	24 000
Autres décaissements		65 325	286 071	212 691
<u>Total des décaissements d'exploitation</u>		3 171 497	4 146 595	6 269 917
<u>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE (AFFECTES A) L'EXPLOITATION</u>		(141 994)	320 726	265 181
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AL'INVESTISSEMENT</u>				
Décaissements provenant des acquisitions des immobilisations financières	17	-	-	(169)
<u>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE (AFFECTES A) L'INVESTISSEMENT</u>		-	-	(169)
Variation de trésorerie		(141 994)	320 726	265 012
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		289 558	24 546	24 546
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE		147 564	345 272	289 558

Note 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société « Placements de Tunisie » a été créée en Décembre 1948 avec un capital initial de D : 18.000.

Ce capital a connu plusieurs augmentations successives, soit par attribution d'actions gratuites, soit par souscription en numéraire. Il s'élève actuellement à D : 10.000.000 divisé en 1.000.000 actions de D : 10 chacune et libérées en totalité.

La société a été transformée en 1989 en société d'investissement à capital fixe. Elle est ainsi régie par la loi n° 88-92 du 02 Août 1988, sur les sociétés d'investissement, telle que modifiée et complétée par la loi n°92-113 du 23 Novembre 1992, la loi n°95-87 du 30 Octobre 1995 et la loi n° 2001- 83 du 24 juillet 2001, la loi n°2001-91 du 7 août 2001 et la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003.

Elle a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de fonds propres, d'un portefeuille de valeurs mobilières et peut effectuer des opérations connexes et compatibles avec cet objet.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun.

Note 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les mêmes principes et méthodes comptables ont été utilisés dans les états financiers intermédiaires par rapport aux états financiers annuels arrêtés au 31 Décembre 2010 et se résument comme suit :

2.1- Immobilisations financières

Cette rubrique se compose essentiellement des placements à long terme.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance.

Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût, donnent lieu à la constatation de provision. Les plus-values ne sont pas constatées.

2.2- Placements et autres actifs financiers

Cette rubrique est constituée par les placements à court terme.

Un placement à court terme est un placement que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

Toutefois, le fait de détenir un tel placement pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, son classement parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaire, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date d'arrêté, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme, afin de constater toute dépréciation éventuelle.

2.3- Cession des placements et des droits attachés

En cas de cession d'un placement, la différence entre la valeur comptable et le produit de la vente, net des charges, est portée en résultat.

2.4- Revenus des placements

Les revenus des placements englobent principalement les dividendes, et les intérêts. Ils sont constatés en produits dès qu'ils sont acquis même s'ils ne sont pas encore encaissés.

NOTE 3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières s'élèvent, au 30 Juin 2011, à D : 8.773.117 et s'analysent comme suit :

<i>Titre</i>	<i>Nombre</i>	<i>Coût moyen Unitaire</i>	<i>Valeur comptable</i>
• ASTREE	330.602	20,029	6.621.747
• COTUSAL	13.924	119,262	1.660.604
• SICOAC	15.630	13,115	204.983
• Air liquide	20.492	13,925	285.345
• Air liquide DA	6	28,167	169
• ASTREE DA CP 27	40	2,500	100
• Nouveaux emballages tunisiens	2	84,500	169
<u>Total</u>			<u>8.773.117</u>

Les principaux mouvements enregistrés sur ce compte se résument comme suit :

<u>Solde au 31/12/2010</u>		8.665.003
<u>Achats</u>		108.114
♦ AIR LIQUIDE	108.114	
<u>Solde au 30/06/2011</u>		<u>8.773.117</u>

NOTE 4 : PLACEMENTS & AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Le solde de cette rubrique, net de provisions, s'élève au 30 Juin 2011 à D : 5.661.483 et se détaille comme suit :

<i>Titre</i>	<i>Nombre</i>	<i>Coût moyen Unitaire</i>	<i>Valeur comptable</i>
• BIAT	24.800	42,337	1.049.968
• UBCI	27.000	19,868	536.425
• ATTIJARI BANK	1.125	21,604	24.305
• UIB	11.500	13,983	160.805
• Monoprix	110.250	4,316	475.791
• SITEX	3.682	22,451	82.664
• SICAV - CROISSANCE	2.215	251,385	556.818
• SICAV - RENDEMENT	6.550	101,116	662.310
• SACEM	10.000	0,172	1.720
• Société de Gestion des exportations	100	100,000	10.000
• Esso Standard Tunisie	231	119,606	27.629
• SFBT	64.870	10,755	697.701
• SFBT DA 2007 1/13	23	3,478	80
• SPDIT SICAF	44.845	6,233	279.519
• SEPT MOLKA HOTEL	1.000	100,000	100.000
• Ste Touristique Mouradi	780	121,414	94.703
• SATHOP	2.039	111,462	227.271
• CARTHAGE CEMENT	61.154	3,367	205.906
• BANQUE DE TUNISIE	34.514	11,623	401.153
• ARTES	15.000	11,829	177.436
• TELNET	2.275	5,800	13.195
<u>Total brut</u>			<u>5.785.397</u>
• Provision pour dépréciation des titres			(123.914)
<u>Total net</u>			<u>5.661.483</u>

Les principaux mouvements enregistrés sur ce compte se résument comme suit :

<u>Solde au 31/12/2010</u>	6.754.728
<u>Achats</u>	1.190.958
♦ TELNET	30.015
♦ SFBT	15.003
♦ SICAV - RENDEMENT	1.145.940
<u>Ventes</u>	(2.171.026)
♦ BIAT	4.234
♦ BT	36.450
♦ TELNET	16.820

♦ SATHOP	75.906
♦ SICAV - CROISSANCE	149.184
♦ SICAV - RENDEMENT	1.888.432

Moins-value latente sur titres SICAV- Croissance (61.989)

Plus-value latente sur titres SICAV- Rendement 1.208

Dotations aux provisions (52.396)

Solde au 30/06/2011 5.661.483

Le compte provisions pour dépréciation de titres s'analyse comme suit :

<i>Titre</i>	<i>Solde au</i>	<i>Dotation</i>	<i>Reprise</i>	<i>Solde au</i>
	<i>31/12/2010</i>			<i>30/06/2011</i>
• ATTIJARI BANK	-	3.920	-	3.920
• SITEX	59.798	2.172	-	61.970
• SACEM	1.720	-	-	1.720
• Société de gestion des exportations	10.000	-	-	10.000
• SPDIT SICAF	-	19.418	-	19.418
• BT	-	24.950	-	24.950
• ARTES	-	1.936	-	1.936
Total	71.518	52.396	-	123.914

Note 5 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 Juin 2011 à D : 194.090, contre D : 64.280 à l'issue de l'exercice 2010 et se détaille comme suit :

	2011	2010
• Etat, excédent d'impôt à reporter (cf. note 13)	63.133	64.155
• Compte d'attente	272	272
• Charges constatées d'avance	25.412	125
• Produits à recevoir	105.545	-
<u>Total</u>	<u>194.362</u>	<u>64.552</u>
• Provision sur compte d'attente	(272)	(272)
<u>Total</u>	<u>194.090</u>	<u>64.280</u>

Note 6 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Cette rubrique accuse, au 30 Juin 2011, un solde de D : 147.564, contre un solde de D : 289.558 en 2010. Il s'agit du solde du compte courant bancaire ouvert auprès de la Banque de Tunisie.

Note 7 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		2011	2010
• Capital social	(A)	10.000.000	10.000.000
• Réserve légale	(B)	1.000.000	1.000.000
• Prime d'émission		340.000	340.000
• Réserves à régime spécial		-	73.371
• Autres réserves		1.373.591	1.300.220
• Résultats reportés		1.248.188	881.102
<u>Total</u>		<u>13.961.779</u>	<u>13.594.693</u>
Résultat net de l'exercice	(1)	720.814	2.167.086
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(C)	<u>14.682.593</u>	<u>15.761.779</u>
Nombre d'actions	(2)	1.000.000	1.000.000
Résultat par action (1) / (2)		0,721	2,167

(A) Au 30 Juin 2011, le capital social est de D : 10.000.000 composé de 1.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 10 chacune et libérées en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du Code des Sociétés Commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social, cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Voir tableau de mouvements ci-joint :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Prime d'émission	Réserve à régime spécial	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<u>Solde au 31 Décembre 2009</u>	10 000 000	1 000 000	340 000	73 371	1 300 220	727 153	1 753 949	15 194 693
- Affectations approuvées par l'AGO du 06 Avril 2010						1 753 949	(1 753 949)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2009						(1 600 000)		(1 600 000)
Résultat de la période close le 31 Décembre 2010							2 167 086	2 167 086
<u>Solde au 31 Décembre 2010</u>	10 000 000	1 000 000	340 000	73 371	1 300 220	881 102	2 167 086	15 761 779
- Affectations approuvées par l'AGO du 03 Mai 2011				(73 371)	73 371	2 167 086	(2 167 086)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2010						(1 800 000)		(1 800 000)
Résultat de la période close le 30 Juin 2011							720 814	720 814
<u>Solde au 30 Juin 2011</u>	10 000 000	1 000 000	340 000	-	1 373 591	1 248 188	720 814	14 682 593

Note 8 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants s'élèvent au 30 Juin 2011 à D : 101.772, contre D : 25.551 au 31 Décembre 2010 et se détaillent comme suit :

	2011	2010
• Etat, retenues à la source	7.200	3.660
• Etat, TCL à payer	1.862	1.250
• Actionnaires, dividendes à payer	268	219
• Charges à payer	92.442	20.422
<u>Total</u>	<u>101.772</u>	<u>25.551</u>

Note 9 : REVENUS DES TITRES - DROIT DE PROPRIETE

Les revenus des titres englobent les dividendes constatés relatifs aux différents titres composant le portefeuille de la société.

Ils s'élèvent au 30 Juin 2011 à D : 1.004.514.

Ils se détaillent, par titre, comme suit :

<i>Titre</i>	<i>Nombre de coupons</i>	<i>Dividende par action</i>	<i>Dividendes</i>
• BANQUE DE TUNISIE	34.514	0,240	8.283
• ASTREE	330.602	1,600	528.963
• AIR LIQUIDE	20.142	10,500	211.491
• SICAV RENDEMENT	16.204	3,597	58.286
• SICAV CROISSANCE	2.749	4,334	11.914
• SPDIT	44.845	0,420	18.835
• SFBT	64.870	0,600	38.922
• SICOAC	15.630	2,754	43.045
• UBCI	27.000	0,825	22.275
• ARTES	15.000	0.860	12.900
• BIAT	24.800	2.000	49.600
<u>Total</u>			<u>1.004.514</u>

Note 10 : PRODUITS NETS SUR CESSIONS DE TITRES

Cette rubrique englobe les plus ou moins-values sur les cessions de titres, effectuées au courant du premier semestre de l'exercice 2011.

Le solde des plus ou moins-values s'élève, au 30 Juin 2011, à D : (100.933)

Il se détaille, par titre, comme suit :

<i>Titres</i>	<i>Plus ou (moins)-values réalisées</i>
• TELNET	5.035
• SATHOP	10.971
• SICAV - CROISSANCE	(17.315)
• BIAT	1.547
• SICAV - RENDEMENT	(37.339)
• BANQUE DE TUNISIE	(3.051)
<u>Sous total (1)</u>	<u>(40.152)</u>
• <u>Moins-values latentes sur titres SICAV - CROISSANCE</u>	(61.989)
• <u>Plus-values latentes sur titres SICAV - RENDEMENT</u>	1.208
<u>Sous total (2)</u>	<u>(60.781)</u>
<u>Total (1+2)</u>	<u>(100.933)</u>

Note 11: AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 Juin 2011 à D : 123.686.

Il se détaille comme suit :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
• Services extérieurs, marché financier	4.554	11.719
- CMF	350	
- STICODEVAM	3.024	
- BVMT	1.180	
• Rémunérations d'intermédiaires & honoraires	5.396	11.998
• Publicité, publications, relations publiques	2.203	3.984
• Frais de garde	71.451	119.013

• Jetons de présence	10.500	24.000
• Frais pour opérations sur titres	1.489	25.984
• Impôts & taxes	2.459	6.504
• Frais de gestion Banque de Tunisie	23.600	47.200
• Dons et subventions	-	3.000
• Autres charges	2.034	5.277
<u>Total</u>	<u>123.686</u>	<u>258.679</u>

Note 12 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & AUX PROVISIONS

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements et de provisions s'élèvent à D : 58.046, contre D : 15.166 en 2010, et se détaillent comme suit :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
• Dotations aux amortissements	5.650	11.300
• Dotations aux provisions (cf. note 4)	52.396	3.866
<u>Total</u>	<u>58.046</u>	<u>15.166</u>

Note 13 : IMPOT SUR LES SOCIETES

L'impôt sur les sociétés s'élève au 30 Juin 2011 à D : 1.022, contre D : 2.408 au 31 Décembre 2010. Il est déterminé comme suit :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
<u>Résultat comptable avant impôt</u>	<u>721.836</u>	<u>2.169.494</u>
<u>Réintégrations</u>		
- Jetons de présence	10.500	24.000
- Provisions pour dépréciation des titres	52.396	3.866
- Plus-values latentes sur titres SICAV, constatées à la clôture de l'exercice précédent	607.175	523.496
- Moins-values réalisées sur SICAV- RENDEMENT après distribution des dividendes	37.566	49.344
- Moins-values réalisées sur SICAV- CROISSANCE après distribution des dividendes	2.314	-
<u>Déductions</u>		
- Dividendes des actions	(1.004.514)	(1.595.723)
- Reprises sur provisions pour titres	-	(918)
- Plus-values latentes sur titres SICAV, constatées à la clôture de l'exercice en cours	(546.394)	(607.175)
- Plus-values sur cessions de titres cotés	(6.582)	(588.297)
<u>Résultat fiscal avant provisions</u>	<u>(125.703)</u>	<u>(21.909)</u>
- Déduction des provisions sur titres	-	-
<u>Résultat fiscal après provisions</u>	<u>(125.703)</u>	<u>(21.909)</u>
<u>Résultat imposable</u>	<u>(125.703)</u>	<u>(21.909)</u>
<u>Impôt sur les sociétés (min. d'impôt)</u>	<u>1.022</u>	<u>2.408</u>
<u>A imputer</u>		
- Excédent d'impôt au titre de l'exercice précédent	(64.155)	(66.563)
<u>IS à reporter</u>	<u>(63.133)</u>	<u>(64.155)</u>

Note 14 : ENCAISSEMENTS ET DECAISSEMENTS POUR OPERATIONS SUR TITRES

Les encaissements pour opérations sur titres s'analysent comme suit :

• Cessions en valeurs brutes		2.171.026
- Placements courants	2.171.026	
• Plus-values nettes sur cessions		(40.152)
• Frais sur vente de titres		(340)
<u>Encaissements</u>		<u>2.130.534</u>

Les décaissements pour opérations sur titres s'analysent comme suit :

• Acquisitions en valeurs brutes		1.299.072
- Placements courants	1.190.958	
- Immobilisations financières	108.114	
• Frais sur achat de titres		1.149
<u>Décaissements</u>		<u>1.300.221</u>

Note 15 : DIVIDENDES ET INTERETS ENCAISSES

Les dividendes et intérêts encaissés s'analysent comme suit :

- Revenus des titres – droit de propriété		1.004.514
- Dividendes non encore encaissés		(105.545)
<u>Encaissements</u>		<u>898.969</u>

Note 16 : DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES

Les dividendes distribués au cours de l'exercice s'analysent comme suit :

- Décision de distribution de dividendes (AGO du 03 Mai 2011)		1.800.000
- Actionnaires, dividendes à payer au 31.12.2010		219
- Actionnaires, dividendes à payer au 30.06.2011		(268)
<u>Décaissements</u>		<u>1.799.951</u>

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2011

*Messieurs les Actionnaires de la société
Placements de Tunisie -SICAF*

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 03 Mai 2011 et en application des dispositions de l'article 21-bis de la loi n° 94 -117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société "Placements de Tunisie - SICAF" pour la période allant du premier Janvier au 30 Juin 2011, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 14.784.365 et un bénéfice de D : 720.814.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société "Placements de Tunisie - SICAF", comprenant le bilan au 30 Juin 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base d'un examen limité.

Nous avons effectué cet examen selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit ; en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société "Placements de Tunisie - SICAF" arrêtés au 30 Juin 2011, ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 29 Juillet 2011

Le Commissaire aux Comptes

P/ DELTA CONSULT

Walid BEN SALAH